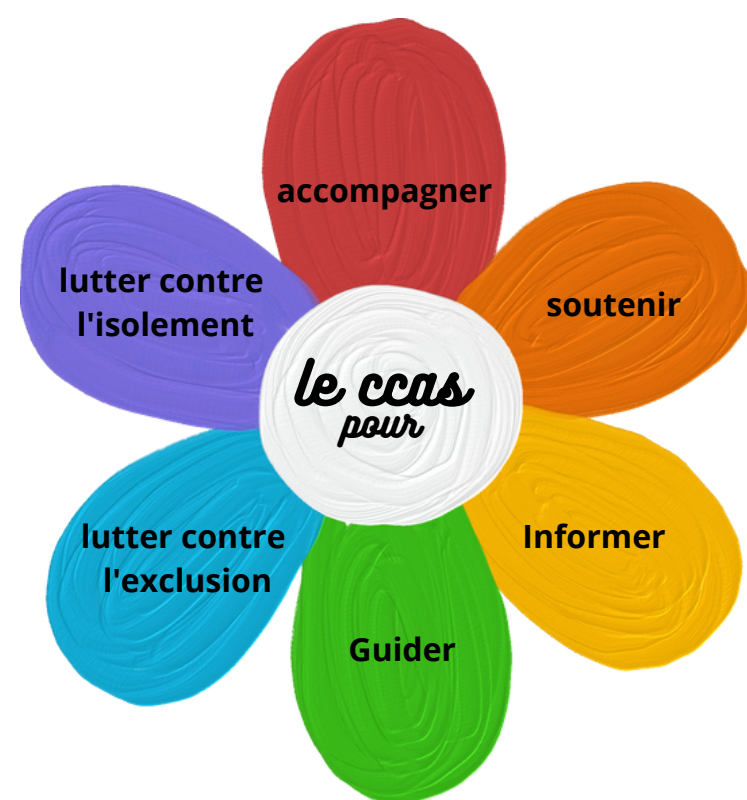




Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS peut vous accompagner dans les démarches administratives

Exemples d'actions menées par le CCAS :



Aides aux familles les plus modestes,
Actions d'information et de prévention auprès des habitants,
Actions d'animation,
Partenariat pour une complémentaire santé,
Aide à l'achat d'un vélo électrique et au permis de conduire.

Une permanence en soirée

le mardi 22 septembre
de 17h30 à 19h30



Dans le bureau du CCAS, au fond de la cour de la maison des associations